

# Rapport d'activité 2022



L'URPS au service des  
infirmiers libéraux

Mai 2023

# Sommaire

- 01** Mot du Président ..... Page 3
- 02** Qui sommes-nous ? ..... Page 4
- 03** Résumé de l'année 2022 ..... Page 6
- 04** Notre budget ..... Page 7
- 05** Notre vie interne ..... Page 8
- 06** Nos actions ..... Page 10
- 07** Coopérations et partenariats .... Page 18
- 08** Évaluation de l'IGAS ..... Page 23

# 01

## Mot du Président



Pierre  
CHARPENTIER

Cette année 2022 a été riche pour notre URPS.

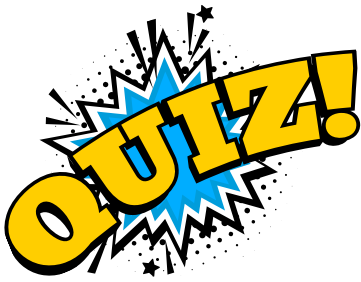
Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus qui ont œuvré de manière collective tout au long de cette année pour promouvoir la profession infirmière au niveau de la région. De nombreux projets ont vu le jour cette année. Certains ont abouti, pour d'autres les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Les chemins de la réussite sont pavés de pierres disjointes.

Cette année aura vu l'émergence d'idées nouvelles, d'actions concrètes. Webinaires, formations, articles d'actualité, fiches pratiques, newsletters. 2022 a posé les bases d'une URPS forte, connue et reconnue.

Des partenariats se créent, d'autres s'arrêtent. Notre URPS est vivante, active, dynamique. Les projets d'hier seront nos réussites de demain. L'URPS infirmiers fourmille d'idées pour notre profession. Nous œuvrons tous les jours à la juste reconnaissance des infirmiers libéraux dans notre système de santé.



# Qui sommes-nous ? 02



## Testez vos connaissances sur l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire !



**1** L'URPS infirmiers représente l'ensemble des infirmiers (salariés et libéraux) de la région



L'URPS infirmiers est une institution régionale qui ne représente que les infirmiers libéraux.

L'URPS ne doit pas être confondue avec l'Ordre qui représente les infirmiers quels que soient leur mode d'exercice (salariat, libéral ...).

*Une précision : l'URPS infirmiers représente l'ensemble des infirmiers libéraux (IDEL et IPA libéraux)*

**3** Les élus de l'URPS infirmiers sont issus de listes syndicales



Les candidats aux élections URPS sont tous issus de listes syndicales. Le résultat des élections URPS est d'ailleurs un des critères de représentativité des syndicats.

*Une précision : attention, l'URPS infirmiers n'est pas un syndicat. Les URPS n'ont pas les mêmes missions et n'ont pas de compétence conventionnelle (évolution de la NGAP ...).*

**2** L'URPS infirmiers est financée par la profession



L'URPS infirmiers est financée par les infirmiers libéraux via la Contribution aux URPS (CURPS) gérée par l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS).

Le montant de la contribution ne peut excéder 205,68€ pour 2022, soit 0,50% du montant de la valeur annuelle du plafond de la sécurité sociale actualisé chaque année.

*Une précision : les remplaçants ne sont pas soumis à cette contribution..*

**4** Une fois élus, les représentants de l'URPS infirmiers arrêtent leur activité pour se consacrer à la gestion de l'Association



Les représentants de l'URPS infirmiers sont tous des infirmiers libéraux en activité. Cela leur permet notamment de garder un contact avec le terrain pour représenter au mieux la profession.

*Une précision : 12 infirmiers libéraux ont été élus lors des dernières élections en 2021. Les élections ont lieu tous les 5 ans.*



# Pour aller un peu plus loin ...



Face à une optique souvent médico-centrée au regard de la situation de notre territoire concernant les "déserts médicaux", l'URPS infirmiers tient à rappeler l'importance du rôle et l'implication des infirmiers libéraux au quotidien tout en collaborant avec l'ensemble des institutions sensibles aux questions infirmières.



## URPS INFIRMIERS CENTRE-VAL DE LOIRE

12 élus en activité issus des organisations syndicales

Représente les 2500 infirmiers libéraux de la région

Élection et financement par les pairs

Force d'action sur les enjeux infirmiers : vieillissement, maladies chroniques, maintien à domicile ...

Force d'action sur les tutelles (ARS et CPAM)

## COMPÉTENCES

Art. R. 4031-2 du Code de la santé publique

Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins

Préparation et mise en oeuvre du Projet Régional de Santé

Organisation de l'exercice professionnel

Participation au déploiement et à l'utilisation des outils numériques

Participation à l'amélioration de la qualité et à la coordination des soins ...

## LIGNES DIRECTRICES

Accompagnement

Équipe

Transparence

Défense du statut libéral

Coopération et coordination

Visibilité et reconnaissance des infirmiers libéraux

Numérique



+



+



=



# Résumé de l'année 2022

# 03

## Les principaux objectifs de l'année 2022



# 1

Assurer la représentation des infirmiers libéraux et valoriser la profession

# 2

La structuration de l'URPS infirmiers : recrutement d'un salarié sur l'ensemble des actions de l'URPS infirmiers pour concrétiser au mieux les projets de l'Association

# 3

L'autonomisation de l'URPS infirmiers par sa structuration et le maintien de son indépendance



## L'année en chiffres



**193 945,65€**  
de budget annuel  
(CURPS)  
Un record !



**Des dizaines de réunions internes**  
13 réunions de Bureau  
4 Assemblées Générales  
De nombreuses réunions sur la création et le suivi des projets



**Des dizaines de publications**  
Plus de 10 dossiers thématiques  
63 articles pour suivre l'actualité de la profession et de l'URPS infirmiers



**3 événements**  
2 webinaires  
La 8ème journée régionale des infirmiers libéraux



**Recrutement d'un salarié**  
Renforcement de l'équipe administrative par le recrutement d'un chargé de mission devenu directeur

# 04 Notre budget

## Les recettes de l'année 2022

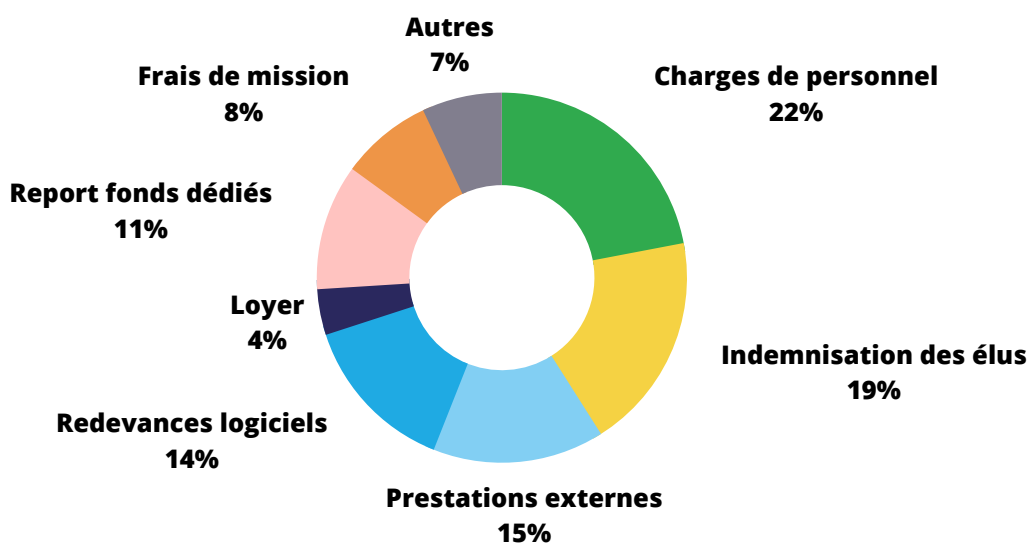


**193 945,65€**  
de budget annuel  
(CURPS)

**25000€**  
de soutien au projet  
CREXL par la SRA Qualiris



## Les dépenses de l'année 2022



## Le contrôle des comptes

Les comptes de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire font l'objet d'un contrôle rigoureux et approfondi

①

Au quotidien par le suivi comptable des dépenses avec l'appui d'un expert comptable

②

Une fois par an par une commission de contrôle interne composée de 3 élus non membres du Bureau

③

Une fois par an par une certification des comptes par un expert comptable externe et indépendant



# Notre vie interne 05

**Une vie associative  
riche et dynamique**



**13**

**réunions de  
Bureau**

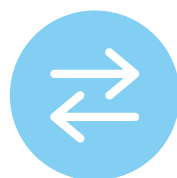
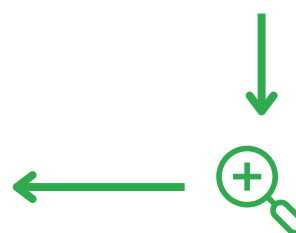
**4**

**Assemblées  
Générales**  
dont 3 AG ordinaires  
et 1 extraordinaire

**1**

**révision des  
statuts et du  
règlement  
intérieur**

Pour sécuriser le fonctionnement de l'association et permettre son bon fonctionnement sur le long terme, l'URPS infirmiers a procédé à la modification de ses statuts et de son règlement intérieur : création et encadrement du poste de Directeur, clarification du rôle et des responsabilités des élus ...



**3 départs et  
nouvelles arrivées**

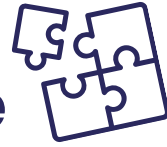
Trois élus de l'URPS infirmiers ont quitté leurs fonctions durant l'année 2022 pour diverses raisons (départ à la retraite, motif personnel ...).  
Nous tenons à saluer et remercier l'ensemble de ces élus pour leur grand investissement au service de la profession et de l'URPS infirmiers pendant de nombreuses années !

**Merci** 

Conformément aux statuts de l'URPS infirmiers, nous avons donc eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux élus qui se sont rapidement acclimatés à l'association et investis dans les projets collectifs.  
De nouveau bienvenu à eux !



# Un renforcement de l'équipe administrative



**Laurence PERNOD**  
Secrétaire administrative  
*En fonction depuis 2016*



**Alexis BOUCHÉ**  
Directeur  
*En fonction depuis 2022*

Les élus de l'URPS infirmiers ont poursuivi la restructuration de l'association à la suite des élections de 2021.

L'objectif était clair : assurer une montée en puissance des actions de l'URPS infirmiers au service des infirmiers libéraux.

Pour cela, l'équipe administrative a été renforcée. Alexis BOUCHÉ a ainsi été recruté début 2022 en tant que chargé de mission pour accompagner les élus dans l'ensemble de leurs projets pour la profession avant de devenir Directeur de l'association quelques mois plus tard.



## Une gestion plus construite, collective et transparente

**Renforcement des processus de gestion de projet et de pérennisation de l'association**

**Création d'un "espace élus"**  
sur le site internet de l'URPS infirmiers comportant des ressources dédiées

**Gestion collective de l'agenda et des dossiers**

# 06 Nos actions



## Étude sur l'exercice des infirmiers libéraux en région Centre-Val de Loire



Faute de donnée précise, l'URPS infirmiers a souhaité mener une étude sur la profession infirmière et plus précisément sur les conditions d'exercice et activité des infirmiers libéraux de la région Centre-Val de Loire.

Les objectifs de cette étude étaient multiples :



1. Obtenir une « photographie »/un diagnostic précis et objectif sur la profession infirmière en région.
2. Obtenir une description des conditions d'exercice de la profession.
3. Identifier certains facteurs ayant des conséquences sur les difficultés rencontrées en pratique par les infirmiers libéraux



Après un travail de préparation de cahier des charges par l'URPS infirmiers, l'Observatoire Régional de Santé a été sollicité afin de pouvoir concrétiser l'étude. Toutefois, après un devis conséquent fourni par l'ORS, une pause du projet a été actée afin de réfléchir à une potentielle réorientation et réadaptation de l'enquête.

# Communication



http://



## Un site internet refondu

Après une refonte de l'identité graphique de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire en 2021, l'année 2022 a été marquée par le déploiement d'un nouveau site internet pour l'Association centralisant l'ensemble de nos informations et publications (dossiers, articles d'actualités, fiches pratiques, événements, glossaire) qui sont ensuite diffusées par de multiples moyens : réseaux sociaux, newsletter ...

SCAN ME



<https://urps-infirmiers-centre.fr/>



## 5 raisons de suivre l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire

### #1

Des publications et événements pour les infirmiers libéraux

### #2

Être informé et s'informer

### #3

Accéder à des informations vérifiées grâce à une veille documentaire, juridique et d'actualité

### #4

Accéder à des informations synthétisées et expliquées sur l'évolution du système de santé, le rôle et les compétences des infirmiers libéraux

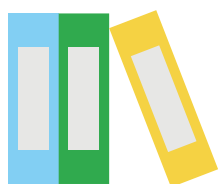
### #5

Accéder à des supports variés  
Articles d'actualité synthétiques, dossiers de fond, fiches pratiques visuelles ...

Nos réseaux sociaux :



# ↑ TOP Résumé de notre communication en 2022



## Plus de 10 dossiers de fond publiés

Exercice libéral, IPA, télésanté, exercice coordonné ...



## 63 articles publiés

pour suivre les actualités de l'URPS infirmiers et les évolutions touchant les infirmiers libéraux



## 8 newsletters envoyées



## Une communication engagée

pour augmenter la visibilité des infirmiers libéraux et promouvoir une évolution du système de santé en cohérence avec nos valeurs : indépendance, adaptabilité, souplesse, réactivité ...



## Création d'un compte LinkedIn

déjà suivi par plus de 90 personnes en 1 an



## Publication de nombreuses fiches pratiques

Covid-19, Accidents d'Exposition au Sang ...



## Nos articles les plus consultés

Reconnaissance de la TPN et BSI : du nouveau dans la NGAP infirmière  
*Publié le 23 mars 2022*



Actualisation de la NGAP à la suite de la mise en place du BSI  
*Publié le 4 juin 2022*



Déploiement des revalorisations prévues par l'avenant 9 à la convention nationale des infirmiers libéraux  
*Publié le 21 mars 2022*



# Évènements



## Deux webinaires conviviaux et ludiques



### Tout savoir sur les vaccins !

Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, l'URPS infirmiers a organisé en visio une soirée dédiée à la vaccination, indépendamment des vaccins covid.

L'animation du webinaire a été assurée par le Dr. Zoha MAAKAROUN-VERMESSE (CHU de Tours) que nous remercions une nouvelle fois pour la grande qualité et pédagogie de sa présentation.



### Broyage des médicaments à domicile : quelles bonnes pratiques ?

Voir les développements sur le partenariat avec l'OMÉDIT Centre-Val de Loire (page 21)



Une synthèse infographique est réalisée pour chaque webinaire organisé par l'URPS infirmiers (disponible sur notre site internet - Page "Évènements")

## 8ème journée régionale des infirmiers libéraux



### Se retrouver, échanger, débattre

Après deux années de crise Covid sans événement en présentiel, il était grand temps de nous retrouver !



### De nombreux partenaires présents

Au total, 18 partenaires disposaient d'un stand lors de la journée régionale.



### Une réussite !

Après plus de 6 mois de travail, ce sont 97 infirmiers libéraux qui ont répondu présent et participé à l'évènement !



Un retour en images est disponible sur notre site internet (Page "Évènements")



## Les Comités de Retour d'EXpérience Libéraux (CREXL), késako ?

Le retour d'expérience (REX) est une démarche organisée de recueil et d'analyse des Événements Indésirables Associés aux Soins (EIAS) en vue de comprendre ce qu'il s'est passé, d'en déterminer les causes racines objectives et d'éviter de reproduire une situation comportant un risque.

Alors que ce retour d'expérience est une démarche incontournable dans les secteurs à risque tels que l'aviation ou le nucléaire où il s'est largement développé au cours du XXème siècle (instauration des boîtes noires ...), il n'est aujourd'hui que peu développé en matière de soins. Ainsi dans le milieu hospitalier, la HAS estimait encore récemment que 4,4 événements indésirables graves associés aux soins surviennent pour 1000 journées d'hospitalisation (étude ENEIS 2019) avec un tiers de ces événements qui seraient évitables.

Dans le milieu ambulatoire/libéral, peu de données existent. Les EIAS sont trop souvent ignorés et non déclarés du fait de l'absence de référent, d'un travail isolé ou encore de craintes de poursuites pénales ou administratives ... Les EIAS ne sont donc pas analysés et risquent de se reproduire.

Pourtant, l'ensemble des acteurs travaillant sur la qualité, dont la HAS, est formel : les erreurs sont humaines (et la survenue d'un EIAS est toujours la succession d'un enchaînement de défaillances). Si le secteur de ville ne déclare pas d'EIAS ce n'est pas parce qu'il n'y en a pas.

Les comités de retour d'expérience libéraux ont donc vocation à répondre à ces lacunes en développant une culture positive de l'erreur ainsi qu'une analyse objective et systémique des EIAS afin d'éviter qu'ils se reproduisent.

## Des partenariats historiques renforcés

L'URPS infirmiers a noué au fil des années de nombreux partenariats et enrichi la composition de son groupe de travail durant l'année 2022.



Un groupe de travail pluri-institutionnel et pluri-professionnel :  
URPS infirmiers Centre-Val de Loire  
SRA Qualiris  
CPTS la Salamandre  
CPTS Castel Réseau Santé  
AFM42



Des partenaires au plus proche du projet :  
AGEVAL (plateforme de déclaration des EIAS)  
Klapp Agency (digitalisation de e-learning et création d'une plateforme crexl.fr)



# Les informations clés de l'année 2022



**35** réunions

Comités de pilotage, échanges avec les prestataires (AGEVAL ...), journées de travail sur l'e-learning, recherche de partenaires, réunions de travail internes ...



Clarification du projet CREXL et de ses objectifs (fiche projet, budget et calendrier prévisionnels ...)

## Formation à la qualité et à la sécurité des soins (CREX ORION)



de Nadine MOUDAR (cheffe de projet CREXL) et Alexis BOUCHÉ (Directeur de l'URPS infirmiers) pour :

- Approfondir ses connaissances en qualité et sécurité des soins.
- Acquérir des connaissances pour l'élaboration du e-learning.
- Accompagner la mise en place des CREXL au sein des CPTS.



## Recherche de partenariats et prestataires

GIP e-santé, OMÉDIT, Klapp Agency ...



## Création d'une formation e-learning

sur la culture positive de l'erreur, la déclaration et l'analyse des EIAS (création du support de formation et début de digitalisation).

## Recherche et obtention de financements



- SRA Qualiris : soutien au projet CREXL à hauteur de 25000 euros (voir les développements sur le partenariat avec la SRA Qualiris - page 19)
- ARS Centre-Val de Loire : présentation du projet CREXL et obtention de financements (directs et indirects) à hauteur de 105000 euros pour 18 mois

## Les freins au projet CREXL



Le projet CREXL se heurte de manière récurrente au fait que le retour d'expérience n'existe pas en milieu ambulatoire/libéral. Ainsi, les bases disponibles (référentiels HAS, plateforme de déclaration des EIAS, plateforme hébergement e-learning) ne sont souvent pas adaptées car structuro-centrées.

Cela impose pour le groupe de travail CREXL une vigilance de chaque instant, précise et chronophage, afin de recenser et adapter l'ensemble des éléments utiles pour un déploiement optimal des comités de retour d'expérience libéraux.

## Inzee.care en région Centre-Val de Loire



### Un service d'adressage patient/IDEL

financé par votre URPS et mis gracieusement à disposition de l'ensemble des IDEL de la région



### Une offre étendue

Si la plateforme a connu un certain engouement à la suite de la mise en place des VDSI, elle n'est pourtant pas dédiée à la crise covid mais concerne l'ensemble du champ d'activité des IDEL : prise de sang, pansement, ECBU ...

## 6 raisons d'utiliser inzee.care

- 1- Un gain de temps
- 2- Une inscription en trois clics
- 3- Une diversification des types de soins réalisés
- 4- Une solution gratuite, simple et intuitive
- 5- Une meilleure visibilité auprès des patients et établissements de santé
- 6- De la fluidité dans votre activité

## Les chiffres de l'année 2022



### Demandes de soins

2443 demandes  
1313 résolues

**-94%**

de demandes de soins entre le 1er trimestre et le dernier trimestre

### VDSI

(fin du dispositif au 31 juillet 2022)

1937 demandes  
754 résolues



Les objectifs posés par l'URPS infirmiers au moment du lancement d'inzee.care dans notre région sont atteints, notamment celui d'éviter une ubérisation intense de la profession via des plateformes qui n'auraient eu d'autre intérêt que celui de faire des profits sur le dos des infirmiers libéraux.

Cependant, si la plateforme est très efficace dans des régions où la moyenne d'âge de la population est plus faible et où la densité infirmière est plus forte, le modèle est plus fragile en région Centre-Val de Loire.

L'URPS infirmiers sera très vigilante à l'évaluation de cette chute des demandes au cours de l'année 2022 afin d'apporter l'ensemble des mesures correctives utiles et nécessaires.



# Représentation et rapports institutionnels



## Une expertise reconnue

L'URPS infirmiers, qui représente l'ensemble des 2500 infirmiers libéraux de la région Centre-Val de Loire, est sollicitée par des nombreuses institutions de référence pour travailler en collaboration sur l'ensemble des sujets touchant les infirmiers libéraux :

- Formation (Conseil régional et ARS).
- Valorisation des compétences des infirmiers libéraux (ARS).
- Dispositifs d'accompagnement (Conseils départementaux et agences d'attractivité).
- Pertinence des soins (IRAPS).
- Qualité et sécurité des soins (SRA Qualiris).
- Médicaments (OMÉDIT Centre-Val de Loire)
- Numérique (GIP e-santé) ...

## Des rapports institutionnels renforcés



Afin de favoriser un travail pragmatique avec les partenaires s'intéressant aux questions infirmières mais également pour travailler dans une démarche pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle, l'URPS infirmiers a relancé et renforcé ses rapports institutionnels en toute indépendance auprès de nombreux acteurs :

- Conseil régional de l'Ordre des infirmiers.
- URPS masseurs-kinésithérapeutes.
- Fédération des URPS ...



## Les principaux rapports institutionnels de l'année 2022

### ARS Centre-Val de Loire

Demandes d'évolutions pour la profession (valorisation du rôle et de l'expertise des infirmiers libéraux)

Participation aux réunions CRONDPS

Participation à l'évaluation du Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2022 à l'élaboration du PRS 2023-2028 (groupes de travail thématiques) ...

### SRA Qualiris

Adhésion à titre individuel de l'URPS infirmiers à la SRA Qualiris

Participation au Conseil d'Administration de la SRA Qualiris





# Coopérations et partenariats

# 07

## Lutter contre l'épuisement professionnel - Partenariat avec SPS



JE SUIS **SOIGNANT**, J'AI AUSSI **BESOIN D'ÊTRE SOUTENU**



J'APPELE **LE NUMÉRO VERT SPS 24H/7J**

**0 805 23 23 36** Service & appel gratuits

100 psychologues de la plateforme

PROS-CONSULTE



## Prendre soin des soignants ... Une nécessité !



L'association SPS (Soins aux Professionnels de Santé) est une association qui vient en aide aux professionnels de la santé et aux étudiants en santé. Elle agit notamment pour la prévention de l'épuisement professionnel et peut fournir si besoin un accompagnement psychologique, anonyme et confidentiel, 24h/24 et 7j/7.

## Aider en rendant visible

Après deux années de crise Covid et au regard de l'épuisement d'une partie importante de la profession, l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire a formalisé un partenariat avec SPS afin de rendre davantage visible l'association et ses actions : bandeau informatif au sein des newsletters, invitation à la 8ème journée régionale des infirmiers libéraux ...

**Un numéro : le 0 805 23 23 36** 

Un numéro de téléphone gratuit est mis à disposition de l'ensemble des soignants :  
**0805232336**





# Améliorer la qualité et la sécurité des soins

## - Partenariat avec la SRA Qualiris



### Soutien financier au projet CREXL

Face à certaines lenteurs pour obtenir un financement auprès de l'ARS et afin de permettre au projet CREXL de se développer pleinement durant l'année 2022, la SRA Qualiris a apporté un soutien financier à hauteur de 25000 euros au projet CREXL (création et déploiement du e-learning).



### Soutien méthodologique au projet CREXL

Partenaire de longue date du projet CREXL, la SRA Qualiris a pleinement rejoint le groupe de travail CREXL en tant que membre permanent et apporte à ce titre un soutien méthodologique pour permettre, à terme, une bonne gestion et analyse des EIAS par les CREXL en région Centre-Val de Loire.



Née de la volonté partagée des fédérations des secteurs sanitaire, médico-social et ville de la région CVDL, QUALIRIS est une association, issue de l'évolution du réseau QUALIRIS existant depuis 2014 en région.

En décembre 2018, Qualiris a été désignée Structure Régionale d'Appui à la Qualité et à la sécurité des patients par l'ARS CVDL et bénéficie d'une subvention dédiée.

Qualiris a pour objet d'accompagner toute structure morale sanitaire, médico-sociale et tout professionnel de santé de la région Centre-Val de Loire dans leurs démarches d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

Plus de renseignements sur leur  
[site internet](#)



### Adhésion au CA de la SRA Qualiris

Afin de renforcer ses liens avec la SRA Qualiris et d'agir en coopération sur la qualité et la sécurité des soins, l'URPS infirmiers a adhéré à titre individuel au Conseil d'Administration (CA) de cette institution régionale de référence sur la gestion et l'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS).





# Faciliter le déploiement du numérique en santé

## - Partenariat avec l'Assurance Maladie (Mon Espace Santé)



### Faire connaître "Mon Espace Santé"



A l'initiative de l'Assurance Maladie, un partenariat avec l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire a été conclu afin de faire connaître Mon Espace Santé.

Alors qu'auparavant les informations de santé étaient éparpillées dans de multiples dossiers, parfois de manière non sécurisée, le ministère de la santé a initié « Mon Espace Santé » pour permettre à chacun d'avoir au même endroit l'ensemble de ses données de santé importantes, dans un espace 100% sécurisé tout en éloignant les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) de ces questions.

Mon Espace Santé a ainsi vocation à être un outil au service d'une stratégie plus importante : le développement du numérique en santé (e-santé/télésanté).



### Une coopération fructueuse



L'URPS infirmiers a réalisé un dossier dédié à Mon Espace Santé comprenant trois grandes parties :

1. Une présentation générale de l'outil.
2. Les intérêts de Mon Espace Santé pour les infirmiers libéraux.
3. Les intérêts de Mon Espace Santé pour les patients.



Promotion et diffusion du dossier par un article relayé au sein de notre newsletter mensuelle



L'URPS infirmiers a mis à disposition de la CPAM 41 un stand gratuit lors de la 8ème journée régionale des infirmiers libéraux afin de faire la promotion de Mon Espace Santé et de répondre à l'ensemble des questions des participants !

# Broyage des médicaments : quelles bonnes pratiques à domicile ?



- Partenariat avec l'OMÉDIT  
Centre-Val de Loire



D'un questionnaire  
rapide ...

Durant l'été 2022, l'URPS infirmiers et l'Observatoire des Médicaments, Dispositifs médicaux et Innovations Thérapeutiques (OMÉDIT) Centre-Val de Loire ont mis à disposition des infirmiers libéraux de la région un questionnaire rapide sur leurs pratiques de broyage (écrasement) des médicaments (évaluation de la capacité de déglutition du patient, professionnels de santé à informer, matériel de broyage des médicaments ...) afin de nous permettre de recueillir le point de vue des infirmiers libéraux, préparer les outils dont ils ont besoin ou encore (re)sensibiliser sur les risques liés au broyage des médicaments !

... à un webinar ...



Durant l'enquête réalisée à l'été 2022, 76% des répondants ont affirmé être intéressés par une formation et des messages complémentaires.

L'URPS infirmiers et l'OMÉDIT ont donc travaillé sur un webinar interactif pour diffuser les principaux messages pouvant vous aider dans votre pratique quotidienne !

Ce webinar a eu lieu le 23 novembre 2022. Au programme :

- Une présentation basée sur des difficultés et exemples concrets rencontrés par des IDEL au domicile de leurs patients !
- Une présentation des principales bonnes pratiques à retenir.
- Des QCM interactifs ...



... en passant par le déploiement  
d'une boîte à outils

Le partenariat entre l'OMÉDIT et l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire a permis de diffuser de nombreuses ressources disponibles sur le sujet du broyage des médicaments alimentant par là-même une véritable boîte à outil :

Ce webinar a eu lieu le 23 novembre 2022. Au programme :

1. Communication sur l'application mobile sur les anticancéreux oraux.
2. Diffusion de fiches de bonnes pratiques sur le broyage des médicaments.
3. Synthèse infographique du webinar "Broyage des médicaments : quelles bonnes pratiques à domicile ?" ...

# Faciliter la prescription des soins infirmiers

- Partenariat avec



## Un outil utile : "Les indispensables de la prescription de soins infirmiers"

La rédaction approximative d'une ordonnance peut, même après plusieurs années, avoir des conséquences : les caisses d'assurance maladie peuvent qualifier un acte d'indu et réclamer des sommes importantes aux soignants, parfois même avec des pénalités. La formulation des prescriptions et les termes utilisés doivent donc être précis.

Toutefois, des approximations peuvent exister dans le libellé de certaines ordonnances de soins infirmiers. Face à ce constat, l'URPS infirmiers Bourgogne Franche-Comté, a créé l'outil d'aide à la prescription « Les indispensables de la prescription de soins infirmiers » afin de permettre une prise en charge efficace des patients en adéquation avec leur nécessité médicale, une sécurisation de votre activité et éviter des pertes de temps préjudiciables aux médecins pour la réécriture d'ordonnances.

## Un outil sécurisé et sécurisant



Dans une optique de consensus et de sécurisation, l'URPS infirmiers Bourgogne Franche-Comté a associé lors de la réalisation de l'application l'URPS médecins Bourgogne Franche-Comté et fait valider le contenu par la CPAM de la Côte-d'Or. Ainsi, les médecins disposent désormais d'un outil pratique, adapté, sécurisé, facile d'utilisation et régulièrement mis à jour (notamment en fonction des évolutions de nomenclature).



## Un outil à faire connaître

L'URPS infirmiers Bourgogne Franche-Comté a autorisé l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire à faire la promotion de l'outil "Les indispensables de la prescription de soins infirmiers".

L'application a été présentée à la Fédération des URPS de la région Centre-Val de Loire mais également aux infirmiers libéraux présents à la "8ème journée régionale des infirmiers libéraux".

Afin de rendre facilement l'outil accessible, l'ensemble des informations utiles ont par ailleurs été intégrées dans une fiche pratique dédiée sur le site internet de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire.

# 08 Évaluation de l'IGAS

## Contexte

L'article 83 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 est venu prévoir une modification des règles de répartition des fonds issus de la Contribution aux URPS (CURPS). Alors que les fonds issus de cette contribution étaient jusqu'alors dédiés au fonctionnement des URPS, le projet vise à affecter une partie des fonds aux organisations syndicales représentatives (qui vivent pour l'instant des cotisations de leurs adhérents). L'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) a donc rencontré les URPS afin de les consulter sur ce projet d'évolution de la répartition de la CURPS.



## Enjeux et position de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire

Une répartition de la CURPS entre URPS et organisations syndicales représentatives ne pourrait avoir que deux conséquences possibles :

- Soit une baisse du financement des URPS.
- Soit une augmentation des cotisations de la profession.

Notre position :

**Une diminution des ressources des URPS au profit des syndicats ?**

**Non !** Les "petites" URPS comme celles de la région Centre-Val de Loire n'ont déjà pas assez de budget pour mener de la manière la plus optimale possible l'ensemble de leurs missions. De plus, en cas de diminution de leur financement, elles ne pourront plus financer leurs salariés.

Enfin , il ne faut pas faire de mélange des genres ! Syndicats et URPS ne sont pas les mêmes institutions et elles n'ont pas les mêmes missions. **Leurs financements doivent être distincts et cela en toute transparence pour la profession.**

**Une augmentation de la CURPS pour compenser la réversion aux syndicats ?**

**Oui, MAIS :** en toute transparence sur les pourcentages revenant à chaque institution (ou par une contribution spécifique aux syndicats pour éviter les confusions) et en revalorisant la profession. A défaut, une augmentation des cotisations ne saurait être acceptée.

L'URPS infirmiers a ici alerté sur l'absence de revalorisation de l'AMI et de l'IFD depuis de nombreuses années.



## Conclusion

L'IGAS a pris note des retours de l'URPS infirmiers Centre-Val de Loire. Elle s'est notamment engagée à suggérer au gouvernement une étude des budgets des URPS afin d'assurer la viabilité économique de ces institutions par des prélèvements adaptés et répartis équitablement.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

## Directeur de la publication :

Pierre CHARPENTIER

Président de l'URPS Infirmiers Centre-Val de Loire

## Conception éditoriale et rédaction :

Alexis BOUCHÉ

Directeur de l'URPS Infirmiers Centre-Val de Loire

 02 38 91 16 53

 [contact@urps-infirmiers-centre.fr](mailto:contact@urps-infirmiers-centre.fr)

 [urps-infirmiers-centre.fr](http://urps-infirmiers-centre.fr)

 URPS des infirmiers Centre - Val de Loire  
Le Galaxie, Rue des Châtaigniers  
45140 ORMES



**Union régionale des professionnels de santé**  
Infirmiers Centre-Val de Loire

